

Communiqué de presse, 26 novembre 2025

**Mireille Simon, Saint-Ursanne, fait son entrée au Conseil communal de Clos du Doubs**

Jacques Vuillaume, élu de la liste Ouverture, est décédé subitement le 21 octobre 2025 et laissait ainsi un siège vacant au sein du Conseil communal. Contactés conformément à la procédure ordinaire réglant les élections selon le système proportionnel, les 3 viennent ensuite de la liste ont renoncé à siéger pour remplacer M. Vuillaume. Conformément à l'article 40 du règlement communal sur les élections, le groupe Ouverture a pu désigner un candidat, élu sans vote. C'est ainsi Mireille Simon, 1969, domicilié à Saint-Ursanne, qui fait son entrée à l'Exécutif communal. Mme Simon a participé à sa première séance en tant que Conseiller le 25 novembre dernier. Elle reprend le dicastère « Urbanisme ; Déchets » tel que laissé libre par M. Vuillaume.

Saint-Ursanne, le 26 novembre 2025

Conseil communal